

LES ÉPREUVES DU CAPES CAFEP GÉOGRAPHIE

(Ce sont des recettes toujours valables, mais il faut les relire de temps en temps)

L'ÉCRIT

La composition

Afin de vous aider à réussir cet exercice difficile qu'est la dissertation de géographie, nous vous rappelons ci-dessous quelques éléments de base de méthode. Ces derniers valent aussi bien pour le Capes d'Histoire-Géographie, que pour l'Agrégation d'Histoire ou de Géographie .

Tout d'abord, il faut vous convaincre qu'une dissertation de géographie, **c'est d'abord un exercice visant à évaluer une qualité de réflexion et une certaine capacité à réaliser une démonstration, une maîtrise du vocabulaire, des concepts et de la démarche géographique, des connaissances approfondies, une solide culture et des qualités pédagogiques.**

Ensuite, il faut avoir à l'esprit **que la géographie pense l'espace des sociétés. Il n'y a donc pas de dissertation de géographie sans spatialisation.** Par conséquent, afin de réussir l'exercice, il ne faut surtout pas de discours généraux de type historique ou économique sans localisations précises ou sans compréhension de l'organisation de l'espace, à toutes les échelles. **Le croquis, qui n'est pas une simple illustration, mais un véritable outil de réflexion qui permet l'analyse spatiale, et la carte sont ici vos meilleurs alliés, car ils vous aident à localiser, vous forcent à spatialiser et à dégager une organisation de l'espace.** En résumé, lors de chaque dissertation, vous devez prendre le temps de **développer deux ou trois études de cas** (des exemples) afin d'enrichir et de clarifier la problématique et absolument éviter les propos abstraits, désincarnés, a-spatiaux ou atemporels.

L'exercice qui vous est proposé est le suivant :

Répondre par une démonstration argumentée et illustrée par des exemples précis, localisés, choisis à plusieurs échelles spatiales et temporelles à la question posée par le sujet. **La dissertation de géographie construit en effet toujours un raisonnement en réponse à une problématique.** Ce raisonnement s'appuie sur un questionnement géographique qui consiste en un va-et-vient permanent entre le général et le particulier, entre des concepts géographiques et des cas précis que l'étudiant prendra soin de spatialiser. Il ne s'agit par conséquent ni d'une simple récitation de connaissances, ni d'une simple description, ni d'un discours général, mais **de l'application d'une démarche spécifique à certains espaces (géographie régionale) ou certains objets (géographie thématique).**

Afin de répondre à votre problématique, **vous développerez un plan en deux, trois ou quatre parties**, chaque partie de votre plan devant être reliée à la partie précédente et à la partie suivante par une transition qui montre la cohérence logique du raisonnement. Chaque partie appelle ainsi nécessairement la suivante. Sachez que vos examinateurs n'attendent aucun plan : un bon plan est en effet avant tout un plan qui permet de répondre à la question posée par votre problématique et,

surtout, un plan que vous pourrez mener à son terme en fonction de votre bagage de connaissances.
En revanche, certains plans sont impérativement interdits en géographie :

le plan historique,

**le plan à tiroirs appliqué à un sujet de régionale (du type I. Relief II. Population III. Activités)
ou encore le plan dialectique (oui, non, peut-être).**

Les exemples de plan ci-dessous vous permettront de mener souvent à bien votre dissertation :

1. -Le plan classique : I) Identification, description et localisation du phénomène. II) Explication du phénomène, de ses dynamiques et de ses évolutions. III) Typologie présentant les différenciations régionales induites par le phénomène.
2. -Une variante du plan classique : I) Identification, description et localisation du phénomène. II) Explication du phénomène, de ses dynamiques et de ses évolutions. III) Évolution très récente du phénomène sous l'effet de différents facteurs récents (mondialisation, développement durable...).
3. -Le plan par échelle (mondiale, régionale, locale par exemple). Quelquefois, il est cependant inadapté. Il peut en effet conduire à des répétitions, le même phénomène apparaissant à toutes les échelles. Par ailleurs, il ne permet pas de questionner les relations entre les échelles, ce qui peut constituer en soi un axe problématique.
4. -Le plan thématique. Attention toutefois à ne pas réduire ces thèmes à des « tiroirs ».

Enfin, nous attirons l'attention des étudiants sur le fait que certains concepts, très utilisés par les géographes comme le développement durable, la mondialisation, la gouvernance, les relations centre-périphérie, les inégalités ou encore le clivage Nord-Sud ne doivent pas être repris dans le cadre d'une dissertation sans une certaine vérification, sans une certaine distance par rapport au sujet étudié, ceci afin d'éviter de tomber dans un discours trop général, hélas trop souvent diffusé par les médias.

Au final, il est fondamental, afin de réussir l'exercice qu'est la dissertation de géographie, de retenir les éléments de méthode suivants :

1. **-L'introduction doit comporter une accroche, une définition précise des termes du sujet** (la consultation de dictionnaires de géographie tout au long de l'année vous facilitera la tâche le jour de l'épreuve et, dans tous les cas, même si vous n'avez pas en tête une définition lors de votre composition de Capes, il faut impérativement définir les termes du sujet avec vos propres mots en adaptant la définition au contexte du sujet), un questionnement des enjeux du sujet, **une problématique et une annonce claire du plan.**
2. **-Le développement est une démonstration** et non une compilation de connaissances. Les étudiants doivent donc essayer de convaincre. Lorsque l'on réalise une dissertation de géographie, la règle d'or est la suivante : un paragraphe = un argument et un exemple détaillé démontrant la validité de l'argument avancé. En résumé, **afin d'être le plus clair et le plus pédagogique possible, chaque sous-partie doit se composer d'un argument et d'un exemple détaillé et illustré, l'exemple constituant 80 % de la sous-partie.** N'oubliez enfin pas de soigner vos transitions entre les différentes parties et sous-parties de votre exposé.
3. -Au sein du développement, **un croquis ou une quelconque production graphique vous permettra souvent de vous démarquer des autres candidats.** Les manuels de concours, mais aussi du secondaire, les numéros de la collection Géographie de La Documentation Photographique, le site Géoconfluences, ainsi que les sites des Cafés Géographiques et du

Festival international de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges sont particulièrement indiqués pour réaliser vos illustrations. **Nous rappelons également qu'il ne s'agit pas seulement de réaliser un croquis ou une quelconque production graphique, mais qu'une exploitation fine doit en être faite dans la copie.** N'hésitez ainsi pas à décrire et à commenter sur deux ou trois lignes vos croquis et productions graphiques.

4. -Dans tous les cas, **il est indispensable de réaliser une carte de synthèse à partir du fond de carte vierge proposé par le jury de Capes ou de réaliser des croquis intermédiaires et un croquis de synthèse si aucun fond de carte n'est proposé par le jury. Cette partie de l'épreuve est notée sur cinq points...** alors que le seuil d'admissibilité est très souvent à 6/20 : ne la négligez donc pas et profitez de ces nombreux points pour assurer votre place aux oraux et prendre des points d'avance. **La carte de synthèse et les croquis doivent respecter les règles de la sémiologie graphique et comporter impérativement une orientation (nord), une échelle graphique et une légende problématisée organisée en deux, trois ou quatre sous-parties.**
5. - **La conclusion doit répondre à la problématique posée en introduction** et, si possible, comporter une ouverture.

L'ÉPREUVE COMMENTAIRE DE DOCUMENTS

L'épreuve comprend deux parties :

- **La première partie, appelée « Analyse critique »**, est un commentaire de documents scientifiques, réalisé selon les règles universitaires habituelles.
- **La seconde partie, appelée « exploitation adaptée à un niveau donné »**, est une transposition didactique partielle ou totale de la première partie (scientifique) dans l'enseignement secondaire.

Durée : 5 heures — Chaque candidat gère son temps comme il l'entend, sachant que l'exploitation adaptée est « facilitée » par l'analyse critique préalablement réalisée. Chaque partie est notée sur 10 points

Première partie de l'épreuve : L'analyse critique.

C'est un commentaire de documents scientifiques :

- La première partie du sujet associe un intitulé et un corpus documentaire.
- Le thème est indiqué par l'intitulé du sujet. Sa bonne compréhension est donc essentielle pour la réussite de l'épreuve. Tous les termes du sujet et l'aire concernée doivent être bien définis, permettant ainsi une reformulation du sujet et sa pleine appropriation par le candidat.
 - Les contours du sujet (thèmes, espaces concernés et échelles) sont aussi délimités par les thématiques abordées dans les documents.
 - Les documents doivent être analysés seulement dans le cadre imposé par l'intitulé. Certains aspects doivent donc être délaissés, car ne rentrant pas dans le sujet.
 - L'analyse revient à décrire et expliquer les différents documents, non pas un par un, mais en fonction des sous-thèmes abordés. Ils doivent donc être confrontés entre eux. Certains sont complémentaires, d'autres en partie antagonistes.
- Les documents peuvent aussi être liés par des liens de causalité : certains en expliquant d'autres.
- Certains documents peuvent apporter des éléments de cadrage épistémologique.

- L'étudiant va dans un second temps chercher dans ses connaissances pour expliquer les faits abordés dans les documents et les mettre en perspective, par rapport au sujet posé et aux débats qui animent la géographie.

Les types de documents rencontrés :

- Des textes (extraits d'articles ou d'ouvrages scientifiques, à valeur épistémologique ou non, articles de presse, etc.)
- Des photographies aériennes (ex. : IGN) et des images satellitaires
- Des cartes et des croquis (ex. : cartes topographiques de l'IGN, cartes marines du SHOM, etc.)
- Des photographies de paysages (ex. : La vallée de Chamonix)
- Des tableaux statistiques et des graphiques (ex. : FAO, INSEE, etc.)
- Etc. Les géographes sont ouverts à tous types de documents (ex. : Publicités, dessins humoristiques, etc.) Attention, en **cas d'absence de texte proprement épistémologique, les candidats ne doivent pas pour autant occulter complètement cette question.** Il y a bien souvent des aspects épistémologiques qui transparaissent dans les documents !

Quelle méthode pratique suivre ?

1 — Prendre du temps pour examiner l'intitulé du sujet :

- Bien **définir** tous les termes du sujet, un par un, puis ensemble
- **Repérer** les singuliers et les pluriels, les mots de liaison éventuels, la ponctuation, etc. Ex : Port et industrie en France ex : Industrie et organisation de l'espace / Industries et organisation de l'espace
- **Délimiter** l'aire ou les aires concernées par le sujet Ex. : Marges et périphéries en Amérique du Nord / L'océan Indien
- **S'interroger sur les différentes échelles** mises en jeu par le sujet ex : Flux maritimes et organisation de l'espace mondial (= du monde au local) Être capable de reformuler le sujet avec ses mots, bien le comprendre, se l'approprier pleinement ! En clair, comprendre où veulent « vous emmener » les membres du jury ? Être capable d'affiner le sujet préalablement défini et s'interroger sur les questions que soulève le sujet.

2 — **Examiner** rapidement tous les documents pour identifier :

- Les **thèmes** abordés Ex. : L'aquaculture dans le Monde
- Les **objets et concepts** géographiques utilisés Ex. : Centres et périphéries en Amérique du Nord
- Les **espaces concernés** Ex. : Les systèmes productifs de montagne en France métropolitaine
- Les **échelles d'analyse** Ex : Grands ports de commerce et organisation de l'espace Du monde au local, en passant par le régional !

– Élaborer une problématique

- Qui correspond à un questionnement central soulevé par le sujet
- Qui sert de fil conducteur pour votre raisonnement
- Qui montre l'intérêt et les enjeux du sujet, par rapport au discours géographique. En bref, une problématique qui donne du sens au sujet !
- Qui respecte à la fois les thématiques définies et délimitées par le sujet et les documents (une problématique ni trop large, ni trop étroite)
- Qui doit être centrée sur l'espace, son organisation, c'est-à-dire géographique ! Pouvoir répondre à cette problématique en conclusion, donc une problématique simple, clairement exprimée, à votre portée...

– Faire un plan Ce plan doit :

- Répondre à la problématique posée en introduction et suivre votre raisonnement

- Inclure tous les thèmes abordés par les documents de façon logique
- Mettre en évidence les éléments d'organisation de l'espace concernant le sujet
- Mettre en évidence les différentes échelles présentes dans les documents
- Être organisé en 2 ou 3 parties et 2 ou 3 sous-parties par parties Il ne doit surtout pas :
- Être chronologique !
- À NE PAS FAIRE Suivre les documents l'un après l'autre !

Les types de plans :

• **Thématique** : ce plan décline les différents aspects d'un phénomène, les différents domaines reliés au sujet. Les arguments sont organisés par ordre d'importance. Avantage : Clarté — Inconvénient : Risque du plan à tiroirs ! Quid des relations entre les faits ? Des corrélations spatiales ?

• **Analytique** : Il expose d'abord les données d'un problème pour analyser ensuite les causes, puis déterminer enfin les conséquences spatiales dans une troisième partie. Avantage : Causalités claires — Inconvénients : Va à l'encontre d'une géographie systémique, de la complexité des interactions spatiales

• **Scalaire** : Analyse d'un même fait à ≠ échelles Avantage : une démarche profondément géographique — Inconvénient : Risque de répétitions

• **Mixte** : À la fois thématique, scalaire et analytique

– **Analyser** chaque document de manière approfondie au brouillon en :

- Les **décrivants** dans un premier temps (thèmes, faits, objets géographiques, processus, concepts, espaces, échelles, etc.)
- Puis en les **expliquant** (avec vos connaissances et/ou éventuellement par d'autres documents présents dans le corpus)
- Les **associer** entre eux : mettre en évidence des complémentarités ou au contraire des oppositions, des contradictions dans certains cas
- S'interroger sur leur pertinence, leur limite, leur importance, leur place par rapport aux autres documents. Quelles organisations de l'espace mettent-ils en évidence ? Qu'apportent-ils au sujet ? En quoi permettent-ils de répondre à la problématique choisie ?

1 — Rédiger la première partie de l'épreuve

- La quantité ne fait pas la qualité !
- Une écriture lisible : mettez-vous un instant à la place du correcteur de CAPES qui corrige 200 copies en quelques semaines !
 - Chaque partie est clairement séparée de la suivante (sauter 3 lignes par exemple en rajoutant un trait horizontal entre les deux)
 - Idem pour les sous-parties (sauter une ligne)
 - Titres pour les parties ? Les rapports du jury qui se suivent ne se ressemblent pas et sont contradictoires sur cette question... Rien ne vous y oblige et rien ne vous l'interdit. Cela ne jouera pas vraiment sur la note finale. Si vous êtes conscient de ne pas être toujours très clair... Alors, mieux vaut mettre des titres pour les parties ; cela aidera le correcteur à s'y retrouver...

L'introduction de la 1re partie comprend les éléments suivants :

- **L'entame du sujet** (quelques lignes au maximum)
- **La définition** de tous les termes du sujet (le plus important)
- **La délimitation spatiale** du sujet et les échelles d'analyse (idem)
- **Le contexte épistémologique** dans lequel s'inscrit ce dossier (certains documents peuvent vous y aider)
- **La présentation des documents** (par thème, type, et source) : essayez de les regrouper et non de les présenter un par un !

- **Les questions que soulève le sujet**

- **La problématique**

- **L'annonce du plan** Pas de fioritures, de la rigueur, ne pas déflorer le sujet dès l'intro !

L'introduction, bien que significative, ne doit comporter que les éléments listés ci-dessus. Elle n'est vraiment longue que s'il y a un problème définitionnel ou épistémologique dans l'intitulé du sujet !

Le développement de la 1re partie est :

- **Démonstratif** : il s'appuie sur des faits, des processus et des exemples précis tirés des documents (qu'il faut décrire en les rendant intelligibles et non pas seulement les citer)

- **Structuré en parties, sous-parties et paragraphes**. À chaque paragraphe correspond une seule idée!

- **Accompagné de transitions et de conclusions partielles en fin de parties**

La conclusion de la 1re partie comprend les éléments suivants :

- **Un bref résumé des éléments les plus importants**

- **Et surtout, la réponse à la problématique annoncée en introduction**

- **Une reprise des critiques « voilées » du corpus documentaire, abordées dans le corps du commentaire.**

2— Deuxième partie de l'épreuve : L'exploitation adaptée à un niveau donné

- C'est **une transposition didactique partielle ou totale du commentaire de documents scientifiques** préalablement rédigé. Ne pas hésiter à réduire la thématique ou l'espace concerné par la partie 1.

- Cette **seconde partie est une proposition d'exploitation du contenu scientifique** (partie 1) **adaptée à un niveau de classe donné**. La philosophie de cette nouvelle épreuve est donc d'évaluer « l'intelligence didactique du candidat dans l'adaptation des savoirs à un public scolaire » (dixit le Président du Jury du CAPES...), c'est — à-dire la capacité de l'étudiant à proposer une adaptation d'un savoir scientifique et d'en faire un support didactique (transmission à une classe d'élèves).

Cette seconde partie comprend en géographie :

Trois parties distinctes et relativement courtes :

- 1 — Le choix du niveau de classe et la partie de programme concernée

- 2 — Un écrit de synthèse (transposition didactique)

- 3 — Une production graphique

- Qui se succèdent dans cet ordre (environ 3-4 pages pour cette deuxième partie)

- Qui diffèrent partiellement de l'épreuve du commentaire de documents en Histoire au CAPES :

1- Attention ! Le niveau de classe est déterminé par le candidat, en s'appuyant sur :

- Une **très bonne connaissance** des programmes de la 6e à la Terminale (séries générales uniquement)

- Un ou **plusieurs éventuels extraits** de programmes mis à disposition en annexe dans le sujet Dans ces conditions, il vaut mieux opter la « proposition du jury ».... Cela devient un choix contraint !

- Le degré de complexité des documents et des exemples tirés du corpus documentaire (Ex. : La mondialisation est traitée à la fois au collège et au lycée) La transposition se justifiera plus à tel ou tel niveau

- Si aucun thème de la partie 1 ne se trouve dans les programmes du secondaire en vigueur, le candidat est amené à choisir un niveau possible (compatible...) Le choix du thème étudié et le niveau de classe donné. Le choix du thème est déterminé par le candidat, en tenant compte des éléments suivants :

- Il est préférable qu'il constitue un « rétrécissement » par rapport au thème et à la problématique de la première partie. Mais ce n'est pas une obligation !
- Le « thème » devra être inséré au sein d'une séquence d'enseignement
- Ce choix doit être justifié et argumenté d'un point de vue didactique !
- Il fait office de transition/introduction (environ ½ page) entre le commentaire de documents scientifiques (partie 1) et l'exploitation adaptée (partie 2).
- Cette transition comprend aussi les objectifs de cours et la problématique de cette seconde partie (réorientée vers le secondaire). L'objectif est d'insérer le thème étudié (ou plutôt une partie) dans le programme de géographie à un niveau donné de collège ou de lycée. Ce choix, argumenté et justifié d'un point de vue didactique, s'appuie sur une bonne connaissance des programmes du Secondaire.

2- Cet « écrit de synthèse » a pour but :

- De présenter **des objectifs de cours clairs** (savoirs et savoir-faire) dans le cadre des programmes du secondaire.
- De **présenter les ressources nécessaires à mobiliser**, en situation d'enseignement.

À savoir :

- Les principales notions nécessaires à l'enseignement du dit thème, donc adaptées à un niveau de classe donné (environ 1 à ½ page). Elles doivent être présentées, articulées entre elles et replacées dans les programmes d'enseignement.
- Les connaissances fondamentales à apporter aux élèves = les points importants
- Les documents (exploités ou produits par les élèves) ou extraits de documents utilisés pour faire cours. Quelle utilisation en fait-on ? Ne pas hésiter à établir un questionnaire pour les élèves.
- Une production graphique réalisée par l'étudiant

Cet écrit de synthèse :

- Doit être commenté, discuté et justifié (en clair, on vous demande de vous mettre dans la peau d'un didacticien en herbe)
 - Peut comporter une discussion sur la manière d'enseigner ce sujet à des élèves (y compris, une prise en compte de l'environnement politique et social)
 - Peut correspondre à une trace écrite commentée - ce n'est pas une obligation - (environ 1 à 2 pages) : Sur ce point, il semble que les membres du jury ne soient pas tous d'accord entre eux... En clair, il s'agit d'élaborer les ressources principales du professeur en situation d'enseignement. Dans l'ordre, l'écrit de synthèse comprend les principales notions, les connaissances, et enfin, la production graphique. Le tout commenté. Ces trois éléments de l'écrit de synthèses doivent être justifiés, argumentés, explicités et commentés d'un point de vue didactique !

3- La production graphique

- Cela peut être un croquis (le plus souvent) ou un schéma : c'est l'intitulé du sujet qui le précisera ou pas...
 - Elle doit être adaptée au niveau de classe choisie, pas seulement illustrer l'écrit de synthèse, mais constituer une ressource à part entière. Elle constitue à la fois une part de la trace écrite, un savoir et un savoir-faire. Le thème du croquis ou du schéma peut-être au choix :
 - Une idée forte du thème et donc de l'écrit de synthèse
 - Un exemple tiré des documents, utilisé dans l'écrit de synthèse
 - Une synthèse des éléments les plus importants du thème étudié (habituel croquis de synthèse).
- Un commentaire didactique (quelques lignes) est attendu sur l'usage de ce croquis en classe (production, insertion, commentaire, etc.) ! La taille du croquis fait entre ½ et 1 page, légende non comprise. Là encore, c'est l'intitulé du sujet qui le précise ou pas...

LES ÉPREUVES ORALES EN GÉOGRAPHIE

MÉTHODOLOGIE DE « L'ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE », ancienne leçon

1— Rappels, ce que disent les textes officiels :

1.1. L'arrêté du 19 avril 2013 précise que :

Les épreuves d'admission :

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

1° Épreuve de mise en situation professionnelle.

- L'épreuve porte sur une des deux parties (histoire ou géographie) du champ disciplinaire, tirée au sort.
- Le candidat construit un projet de séance de cours comprise dans un projet de séquence d'enseignement, sur un sujet proposé par le jury, éventuellement accompagné de documents divers (scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels, travaux d'élèves).
- L'exposé du candidat est suivi d'un entretien avec le jury, au cours duquel le candidat est conduit à justifier ses choix didactiques et pédagogiques.
- Durée de la préparation : quatre heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes maximum ; entretien : trente minutes maximum) ; coefficient : 2.

1.2. Les compléments d'éclairage n° 1 et 2 du 7 octobre 2013 rappellent :

- Le « champ disciplinaire » est constitué des questions mises au concours (3 en histoire, 3 en géographie).
- Le sujet n'est pas accompagné de documents, **mais le candidat est invité à illustrer comme il le souhaite sa leçon, notamment en utilisant les corpus de documents mis à sa disposition par le jury (cette démarche est vivement conseillée).** Les candidats admissibles pourront prendre connaissance de ces corpus documentaires lors de la journée d'accueil.
- La leçon du candidat se présente **sous la forme d'un exposé scientifique qui s'achève par une conclusion développée.** Celle-ci propose et discute en premier lieu un niveau de classe, classe dans le cadre de laquelle est présentée une adaptation pédagogique du savoir précédemment exposé : soit un « projet de séance de cours ».
- **En deuxième lieu le candidat devra indiquer et justifier le chapitre ou la partie plus générale où il envisage d'insérer son « projet de séance de cours »** (comme on retrouve ces chapitres ou ces parties dans un programme de l'enseignement secondaire en histoire et géographie) : soit « un projet de séance de cours comprise dans un projet de séquence d'enseignement ».
- **En troisième et dernier lieu, le candidat présente son document maître et montre en quoi il constitue un bon outil pédagogique pour un enseignement du sujet présenté devant le niveau choisi.**

- Le niveau des élèves à qui s'adresse la leçon est choisi par le candidat, qui a toute latitude en la matière. Il peut s'inspirer des programmes existants, ou bien décider que tel niveau de classe serait bien « inspiré » de recevoir sa leçon pour des raisons qu'il serait amené à préciser lors de l'entretien.
- L'entretien qui suit la leçon porte, dans une première partie, sur les connaissances disciplinaires du candidat, sa curiosité scientifique, son intérêt pour la recherche, et dans une seconde partie sur les choix didactiques et pédagogiques par lesquels le candidat estime pouvoir transmettre des savoirs, des méthodes et un intérêt pour la discipline (histoire ou géographie) à des élèves.
- Le jury insiste sur l'autonomie du candidat, sa prise de décision et sa compréhension des enjeux de transmission à une classe. Rappelons que la transmission de ce qui fait une discipline est au fondement du métier d'enseignant et qu'elle implique de penser le niveau des élèves auxquels elle s'adresse. Cette transmission exige une pleine maîtrise des savoirs disciplinaires et doit se fonder sur la réflexion la plus approfondie sur l'usage et les conditions d'élaboration des savoirs scientifiques (néanmoins, on ne demande pas au candidat de maîtriser tous les débats des chercheurs autour des questions mises au concours, mais de réfléchir à cette constitution des savoirs scientifiques). C'est ainsi que le jury envisage « les choix didactiques et pédagogiques ». Cela signifie que le candidat est interrogé aussi bien sur les contenus disciplinaires et leur élaboration scientifique, que sur la manière la plus intelligente de transmettre ces savoirs, ces méthodes et cet intérêt pour la discipline.

1.3. Les compléments, ° 3 du 10 décembre 2013 précisent enfin :

Pour la première épreuve d'oral (« Épreuve de mise en situation professionnelle »), préparée en quatre heures, le candidat présente un exposé de trente minutes, de nature scientifique, qui débouche sur un « projet de séance de cours ».

- Il appuie sa leçon sur un corpus documentaire **qu'il aura lui-même constitué**, à partir des documents mis à disposition par le jury.
- **Le premier temps de l'exposé relève d'un exercice de leçon académique. Le second temps de l'exposé est de nature pédagogique.** Il propose un niveau de classe pour ce projet de séance de cours, définit ensuite le chapitre ou la partie dans laquelle il vient s'insérer, présente des lignes directrices de la leçon que le candidat envisage pour la classe, **Enfin un document maître est choisi**, et le candidat justifie son choix en montrant en quoi il est un bon support didactique pour le niveau choisi. Ce second temps de la leçon doit permettre au jury d'apprécier l'intelligence pédagogique du candidat, c'est-à-dire son aptitude à faire passer un savoir scientifique auprès d'un public non spécialiste que sont par définition les publics scolaires. Ce second temps de la leçon est approfondi lors de l'entretien.
- L'entretien qui suit l'exposé, de trente minutes également, porte sur la maîtrise disciplinaire du candidat pour le sujet posé et sur ses connaissances autant que sa curiosité scientifique, mais aussi sur les choix pédagogiques et les contenus didactiques qui ont gouverné le second temps de sa leçon et par lesquels le candidat estime pouvoir transmettre des savoirs, des méthodes et un intérêt pour la discipline (histoire ou géographie) à des élèves.

2— À quoi ressemble l'épreuve :

- ½ heure d'exposé scientifique + une adaptation pédagogique + un document maître.
- Dans les divers rapports de jury, la tenue du temps par les candidats est un critère important :
 - Il permet d'évaluer si celui-ci est capable ou non de gérer le temps dans un absolu, celui d'une séance sans élèves, sans interruption.
 - Il faut donc s'entraîner à « tenir la distance » à la minute près. Souvent le jury précise 1 ou 5 minutes avant la fin du temps prévu la durée restante au (à la) candidat(e).
 - Il faut donc venir au concours avec un chronomètre... qui ne sera pas celui de votre téléphone, car l'usage de celui-ci est interdit pendant les épreuves, bien sûr.
- Le découpage du temps n'est pas égal :

- **La première partie** est assez longue, on peut y consacrer plus de la moitié du temps de préparation prévu : 15 à 18 minutes maximum semblent raisonnables.
- C'est un **exposé scientifique** sur le sujet proposé :
- On y montre ses capacités à exposer des idées, clairement, de manière organisée, c'est à dire autour d'une problématique donnée ou non par le jury, avec un plan structuré.
- Il faut être assez complet et assez précis, mais pas trop : le temps est limité (15-18 minutes).
- Cette première partie doit s'appuyer sur des documents, soit ceux proposés par le jury, soit d'autres. **En moins de 20 minutes, on peut penser que 4 ou 5 documents peuvent être présentés.**
- Parmi les documents, on peut légitimement attendre un croquis réalisé par le(la) candidat(e) et proposé sur transparent projetable.
- On peut citer des films, des œuvres artistiques, littéraires ou scientifiques récents ou patrimoniaux qui complètent le sujet. Il faut alors avoir des références précises (le jury peut y revenir dans sa reprise orale : où est localisé ce tableau, peut-on y emmener des élèves facilement, cette œuvre est-elle accessible dans son intégralité pour les élèves, existe-t-il des droits à payer ?)
- Il ne faut pas oublier de conclure cette première partie : on répond à la problématique posée et on fait une ouverture avant de **glisser vers la partie pédagogique.**
- *Pour cette première partie de l'oral, on peut se référer aux derniers rapports de jurys pour voir les attentes qui existaient dans l'oral de leçon (qui n'était que scientifique).*
 - La partie centrale est la plus courte, on peut y consacrer environ 5-8 minutes. Il faut y présenter et justifier le chapitre de la séance :
 - On présente la séance proprement dite, c'est-à-dire une adaptation pédagogique ou, comme le disent les compléments d'éclairage « un projet de séance de cours ».
 - On peut penser qu'une séance dure 55 minutes en général. Dans ce cadre, il faut proposer les différentes étapes de cette « heure » :
 - La présentation du sujet, en lien avec ce qui a été vu auparavant dans l'année.
 - Les différents temps de la séance : lecture et exploitation des documents (dans quel ordre ?), idées et notions à faire passer (dans quel ordre aussi?), compétences à utiliser ou à réutiliser dans cette séance...
 - Dans cette partie, sans trop insister dessus, on pourra aussi réfléchir à quelle évaluation on pense en fin de séquence pour évaluer les connaissances comme les compétences.
 - On replace la leçon que l'on vient de finir dans le cadre du programme officiel :
 - niveau de la classe, c'est-à-dire l'année d'enseignement et sa problématique générale ;
 - place / position dans l'année (ce qui a été vu avant, ce qui sera vu après) ;
 - partie spécifique (séquence) dans laquelle s'inscrit la séance : temps prévu + attentes en termes de connaissances, de compétences...
 - **La dernière partie, consacrée à la présentation du document maître** peut prendre 7-10 minutes maximum.
 - Enfin, on doit expliquer ce que les élèves doivent y trouver, comment on peut l'exploiter avec les élèves du niveau choisi :
 - va-t-on en tirer un croquis ?
 - Une explication de texte ?
 - Une définition précise d'un terme ?
 - Le vocabulaire peut-il être modifié pour une meilleure compréhension ?
 - En quoi est-il important, et pourquoi on va y consacrer plus de temps. Si en histoire on peut penser que de nombreux documents maîtres seront des documents patrimoniaux, en géographie, le choix est moins guidé.
 - Puis, expliquer en quoi c'est un bon document pour le niveau choisi : on se sert comme référence des programmes, des attentes, des ressources. Dans cette étape, il faut tenir compte de plusieurs éléments en lien avec le niveau de la classe : la longueur du document, sa taille (carte murale ?

Tableau projeté ou photocopié ?) sa couleur (comment diffuser un document en couleur ?), son auteur (est-il neutre ou prend-il partie : les documents bruts sont à privilégier, mais une photographie, une description journalistique, des statistiques, une carte ont toujours un auteur et des sources...), sa difficulté de compréhension pour des élèves du niveau choisi (vocabulaire, tournures de phrases, longueur, complexité de lecture de statistiques ou de courbes, carte par anamorphose, distances-temps,...) Attention, il ne faut pas se limiter à des documents « faciles » : la complexité fait partie de l'apprentissage scolaire. Il faut cependant que cette complexité soit adaptée au niveau d'enseignement.

- Il faut d'abord présenter le document sommairement (auteur, date, contexte, nature du document de manière précise : document juridique, administratif, scientifique, iconographique (à préciser), statistique, littéraire, pictural, religieux, journalistique,...)
- 4 heures de préparation, ce qui est assez court.
- Généralement, on prend les 10-15 premières minutes pour réfléchir au sujet : ses limites dans le temps et l'espace, les enjeux scientifiques, le choix du niveau. On peut commencer à trouver une problématique claire et un plan.
- Un deuxième temps est passé à la bibliothèque, pour trouver des ouvrages sur lesquels on va appuyer son exposé, mais aussi des documents complémentaires à ceux proposés par le jury. On peut penser à une carte murale, à des documents de la documentation photographique,...
- Un troisième temps est celui de la recherche des informations dans les ouvrages choisis (et connus par avance) : il faut avoir choisi des ouvrages généraux ou précis pour l'aspect scientifique et des ouvrages dans lesquels on a des documents à exploiter, si les documents fournis ne suffisent pas.
- Le quatrième temps est celui consacré à la rédaction et la mise en forme des idées à partir de ce qui a été vu dans les premiers et troisième temps. Il faut passer un bon moment sur la rédaction de l'introduction et de la conclusion (deux temps forts) : ne jamais oublier que l'on ne fait qu'une seule fois « première impression » : don il ne faut pas bafouiller ou chercher ses mots en introduction. De même la conclusion se doit d'être concise et percutante. Ce temps sera aussi celui de la réalisation d'un croquis.
- Le cinquième temps sera consacré à la mise en forme des idées pour la partie centrale.
- Le sixième temps permettra de rédiger sa présentation du document maître.
- Un dernier temps sera gardé pour relire son introduction.

3— Ce que l'on peut attendre du candidat :

- Une tenue du temps imparti : 30 minutes au total et un équilibre entre les parties imposées par les « compléments d'éclairage »
- Des connaissances scientifiques solides, argumentées. Il faut des références, comme à l'écrit : localisations précises, exemples argumentés et précis, auteurs reconnus,...
- Des choix pertinents dans les exemples, les arguments et les documents : ces choix sont adaptés à l'auditoire : des exemples scientifiques peuvent être différents des exemples pour les élèves.
- Une clarté dans l'expression orale : parler simplement, lentement, distinctement, sans (trop) de fautes de français. Une aisance à l'oral pour présenter les documents, les idées,.... Il ne faut pas rester assis à table, enfermé sur soi : la maîtrise du tableau et de l'espace est primordiale dans une salle de classe, que ce soit devant un jury comme devant une classe. Attention cependant à ne pas être familiers avec le jury : il faut soigner son vocabulaire comme sa tenue.
- Une aide grâce à des outils pédagogiques comme le rétroprojecteur ou le vidéoprojecteur, mais aussi les cartes murales, les photocopies...

MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE DE SITUATION PROFESSIONNELLE. (ancienne épreuve sur dossier)

1— Ce que disent les textes officiels :

- Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013

« 2 • *épreuve d'analyse de situation professionnelle.*

L'épreuve porte sur la partie (histoire ou géographie) n'ayant pas fait l'objet de la première épreuve d'admission.

L'épreuve prend appui sur un dossier fourni par le jury. Le dossier est constitué de documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, d'extraits de manuels, de productions d'élèves, et présente une situation d'enseignement en collège ou en lycée.

Le candidat en propose une analyse. Son exposé est suivi d'un entretien avec le jury, au cours duquel il est conduit à justifier ses choix didactiques et pédagogiques.

L'entretien permet aussi d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Durée de la préparation : quatre heures ; durée de l'épreuve : une heure (présentation du dossier : trente minutes ; entretien : trente minutes) ; coefficient 2.

(L'arrêté du 13 mai 2015, publié au Journal officiel du 5 juin, a modifié la deuxième épreuve d'admission, « épreuve d'analyse de situation professionnelle », la durée de la préparation est désormais de quatre heures et non plus de deux)

Le programme des épreuves d'admissibilité et d'admission est constitué par trois grandes questions d'histoire et trois grandes questions de géographie articulées aux programmes scolaires. Il est périodiquement révisé et publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. »

- **Recommandations et commentaires : (lettre d'accompagnement 1 – octobre 2013)**

L'épreuve porte sur l'ensemble des questions des programmes d'histoire ou de géographie dispensés en classes de collège et de lycée, et pas seulement sur les questions du programme du concours.

Le dossier fourni par le jury comprend trois types de documents : des extraits de programmes (déterminant le niveau de la situation professionnelle analysée), de fiches ressources et de manuels ; un texte de réflexion méthodologique et/ou une production issue de la recherche ou de la vulgarisation savante ; enfin un document sur les valeurs civiques ou morales susceptibles d'être concernées par cette situation professionnelle — valeurs qui feront l'objet d'un temps de questionnement spécifique lors de l'entretien.

Le dossier est introduit par un titre à double libellé, définissant la situation d'enseignement à un niveau donné, « Enseigner en collège/en lycée.... » et formulant ensuite les notions ou les problématiques impliquées par cette leçon.

Le candidat est amené à réfléchir sur les choix gouvernant cette situation d'enseignement. Ces choix qui relèvent de la liberté et de la responsabilité pédagogiques de l'enseignant sont *scientifiques et épistémologiques* dans la mobilisation de savoirs, la connaissance de leur fabrique et la réflexion sur leurs usages, *didactiques et pédagogiques* dans leur mise en œuvre devant les élèves, *civiques et philosophiques* enfin dans les prolongements possibles pour la compréhension des valeurs démocratiques de la République et l'enseignement laïc de la morale.

Dans son exposé, le candidat veille à s'appuyer sur les documents et à les éclairer tant par ses connaissances disciplinaires que par sa culture humaniste et son jugement critique.

Rappelons à ce sujet que la compréhension didactique des documents présents dans les manuels scolaires, lorsqu'il en est proposé des extraits, ne saurait faire l'économie de la capacité à les analyser sur un plan scientifique et épistémologique.

L'entretien amène le candidat à lier entre elles les différentes facettes du métier d'enseignant en histoire, géographie et éducation civique et les valeurs qu'il engage.

- **Recommandations (bis) lettre de décembre 2013**

Pour la seconde épreuve d'oral (« Épreuve d'analyse de situation professionnelle »), préparée en deux heures, le candidat travaille à partir d'un dossier comportant 4 documents et dont le libellé précise le niveau d'enseignement considéré, le sujet d'étude retenu et la problématique du dossier. Les deux premiers documents présentent la situation professionnelle envisagée, le troisième un éclairage épistémologique sur la problématique, le dernier aborde la dimension civique de l'enseignement. Lors de son passage devant le jury, le candidat expose pendant trente minutes son analyse de la situation proposée, les enjeux qu'elle soulève tant au point de vue des connaissances disciplinaires que de leur transmission pédagogique, les questions qu'elle peut poser au point de vue des finalités civiques et des implications sociales de cet enseignement. Cet exposé peut amener le candidat à adopter une position critique, au point de vue scientifique et didactique, vis-à-vis des choix repérables dans l'exposé de la situation qui lui est soumise, et montrer ainsi sur quelles bases intellectuelles il entend exercer sa liberté et sa responsabilité pédagogiques.

L'entretien avec le jury, d'une durée de trente minutes également, amène le candidat à approfondir et à préciser l'analyse qu'il a faite de la situation professionnelle. Il peut être interrogé sur le maniement des savoirs scientifiques, sur les raisons d'une approche épistémologique, sur des problèmes de transmission pédagogique, enfin sur les enjeux civiques de l'enseignement d'une telle question ou de l'enseignement plus généralement au sein de la démocratie républicaine.

Cette dimension civique du questionnement relève d'une approche d'éducation civique.

- Comment préparer l'épreuve :

a— Gérer le temps :

Quatre heures de préparation, c'est très court. On doit aboutir à :

- une **introduction** écrite en grande partie dans laquelle on peut attendre :
 - une accroche
 - la présentation du sujet
 - la présentation des documents (nature, auteurs, dates,...)
 - la reprise de la problématique qui annonce le plan.
- Une **conclusion** écrite qui :
 - fait le point scientifique
 - rappelle les enjeux épistémologiques récents
 - montre les limites et difficultés de l'application didactique et pédagogique du sujet
 - explique la dimension civique de la transmission d'un savoir précis.

b— Gérer le contenu :

- Un **plan détaillé, mais pas rédigé** avec des idées posées, sans qu'elles soient rédigées ni forcément très argumentées. **Le plan se construit à partir de trois thématiques simples :**
 - La thématique scientifique et épistémologique qui fait le point scientifique et épistémologique sur le sujet :
 - Quelle est la place de ce sujet dans notre société ? Cela interfère-t-il sur le travail des scientifiques ?
 - Quels liens existent avec d'autres sciences humaines ou non autour de ce sujet ?
 - Quelles sont les difficultés auxquelles sont soumis les scientifiques sur ce sujet ?

- Quels auteurs ont écrit sur ce sujet ? Quel est leur apport scientifique ou épistémologique ?
- Le regard des géographes a-t-il changé ? Comment ? Pourquoi ?
- Depuis quand s'intéresse-t-on à ce sujet en géographie ?
- *La thématique didactique et pédagogique* dans laquelle on peut répondre à ces questions :
 - Il faut donc montrer que la transmission des savoirs est liée à toutes ces contingences.
 - Que peut-on construire comme savoir et comme savoir-faire avec ces documents ? Comment les utiliser en classe.
 - Peut-on attendre d'autres types de documents ? (Penser aux TICE, aux films, aux cartes murales, aux cartes, aux émissions de télévision...)
 - Quelles sont les limites des documents présentés ? (longueur, complexité, vocabulaire, notions,...)
 - Montrer la différence entre le savoir scientifique et ce qui est demandé dans les programmes : moins de précisions, des localisations précises, des savoirs assez adaptés à l'âge et à la complexité des enjeux... Rappeler qu'un décalage existe entre un savoir scientifique et un savoir enseigné (décalage dans le temps, décalage dans la complexité,...) et rappeler que ce décalage ne pousse pas fatalement à la construction de clichés, de déterminisme, de simplisme (mais de simplification),...
 - On replacera aussi le cours dans la logique d'une année spécifique (6^e et 2^{de} : entrée dans un cycle et des locaux nouveaux, des attentes nouvelles, une complexification du savoir et des savoirs faire) (3^e et Tale : fin de cycles marqués par des examens, le DNB et le baccalauréat. La nature des épreuves demandées aux élèves, les repères, des connaissances, des savoir-faire...)
 - Que demandent les programmes officiels (là, il suffit de les lire et de surligner le document) ? On s'attardera sur le temps, les notions, les logiques (ou problématiques) des séances et séquences proposées pour faire ressortir les notions les plus importantes (4-6?). On peut faire le lien avec d'autres séances/séquences déjà étudiées.
- *La thématique civique et philosophique*. Attention à ne pas bâcler cette partie qui est aussi importante que les autres. Il s'agit ici de montrer que la transmission d'un savoir porte en elle une ou des dimensions civiques ou philosophiques.
 - On fait le lien entre la transmission du savoir et la demande sociale (en matière de compréhension des enjeux géopolitiques, économiques, sociétaux, spatiaux, sportifs, culturels, religieux,...)
 - On fait le point sur la demande de la société par rapport à ce qu'apporte l'institution, c'est-à-dire les lois, les décrets, les textes officiels, les circulaires, etc. Il faut donc connaître les principaux textes légaux qui régissent les principaux sujets d'éducation civique en lien avec les programmes scolaires de géographie. (voir annexe)

LE CROQUIS AU CONCOURS

CAPES d'histoire-géographie

Épreuves écrites Au CAPES, le quart des points (5/20) est réservé aux « productions graphiques » dans l'épreuve écrite de géographie, qu'elle soit du premier ou second type.

Plus spécifiquement, le « commentaire de documents », second type d'épreuve, doit comporter « pour la géographie, une production graphique*. Choix de la forme graphique, croquis, schéma, modèle, échelle(s) (pas de schéma heuristique). °Choix des éléments constituant la légende de la production graphique. °Pertinence de cette dernière pour le public auquel il s'adresse dont on justifie l'utilisation en classe au niveau choisi.

La production graphique doit bien sûr être réalisée avec soin et répondre aux règles élémentaires de sémiologie graphique. » (Rapport du jury 2015, p. 5) Extrait du rapport du jury 2015, sur le

commentaire de documents en géographie (p. 39) : La partie « exploitation adaptée à un niveau donné » n'est trop souvent qu'une répétition de la partie « analyse critique », sans apport supplémentaire et sans profondeur pédagogique, ce qui a amené le jury à recentrer, pour la géographie, les attentes pour cette partie 2 autour du croquis. Les productions graphiques sont trop peu élaborées, trop sommaires et insuffisamment exploitées, dans l'analyse critique, tout comme dans l'exploitation adaptée. Leurs pertinences heuristiques et pédagogiques sont mal appréhendées. De plus, les correcteurs ont trouvé peu de croquis intermédiaires dans les copies et souvent sans rapport avec la démonstration avancée par les candidats. Trop de candidats semblent découvrir cet exercice et ne maîtrisent pas les règles de base de la cartographie (sémiologie, titre, légende).
Épreuve orale de « mise en situation professionnelle »

Extrait du rapport du jury 2015, p. 54 : La préparation d'un ou deux croquis, voire d'une carte de synthèse est indispensable à la mise en situation professionnelle, d'autant que c'est un exercice fondamental dans le secondaire, sanctionné par une épreuve spécifique au baccalauréat. La carte de synthèse doit être conçue comme une construction progressive au fil de l'exposé et non pas à présenter en conclusion. Elle est support de et sert à la réflexion ; elle n'est aucunement une fin en soi. En outre, une production graphique peut aussi montrer l'activité pédagogique qui serait réalisée avec les élèves. Les croquis et la carte doivent respecter les règles de la sémiologie graphique que le candidat peut être amené à expliquer lors de l'entretien et comporter un titre, une légende structurée, une échelle. La logique de l'utilisation des figurés doit être connue (figurés ponctuels, linéaires, de surfaces, de flux). Illustrer son épreuve avec un petit croquis Guy Thuillier, UT2J 2 griffonnés à la hâte au tableau, sans titre, sans légende, sans échelle est contre-productif, car révèle un manque de rigueur. A contrario, tout croquis personnel (il ne sert à rien de recopier un croquis existant dans un manuel) bien exécuté sur transparent présente une réelle valeur ajoutée. Le jury rappelle que construire un croquis ou une carte prend du temps, aussi faut-il le prévoir dans les 3 h 30 de préparation, et non le compléter durant l'exposé.

Quel matériel utiliser ?

- Règle
- Crayon à papier HB
- Gomme
- Taille-crayon
- Feutres (au moins 6 couleurs). Si possible : des pointes fines et des pointes moyennes.
- Crayons de couleur (une douzaine de couleurs)
- Normographe (

Comment se préparer à la réalisation d'un croquis au concours ? Pendant la préparation du concours, il faut se constituer un portfolio de fiches, comprenant une des notes et un croquis, couvrant les questions au programme. Il faut prévoir deux types de fiches

- **des synthèses à l'échelle de l'espace étudié** (le monde pour une question de géographie thématique / la France pour une question de géographie de la France / le territoire au programme d'une question de géographie des territoires) + un croquis de synthèse. (exemple : Les mers et océans : approche géostratégique, l'industrie en France, Villes et urbanisation en Inde....)

- **Des exemples régionaux ou locaux** pour illustrer la copie, comprenant eux aussi une partie de notes, assez courte (une page ou deux suffisent) + un croquis à échelle régionale ou locale (exemples : le détroit de Malacca, la reconversion du Nord-Pas-de-Calais, l'industrie aéronautique en France, Mumbai....) Ces croquis permettront de nourrir la copie en « croquis intermédiaires »,

« croquis régionaux » ou « croquis de détail » selon les terminologies employées par les jurys. Qu'il s'agisse des synthèses ou des exemples, fiches et croquis seront élaborés par vos soins, à partir de la documentation disponible (bibliographie et webographie des questions au concours). Il faudra ensuite apprendre les fiches, et s'entraîner à refaire les croquis jusqu'à être capable de les dessiner sans modèle : sur un fond de carte vierge pour les croquis de synthèse, directement sur papier libre pour les croquis intermédiaires régionaux (plus difficile !). Cela nécessite un certain nombre de répétitions, entre 5 et 10 essais selon la complexité du croquis... Le jour de l'épreuve, il vous restera à choisir parmi votre portfolio de croquis de synthèses et régionaux pour illustrer votre copie, en fonction du sujet, ce qui vous amènera également à adapter le titre et la légende de votre croquis. Exemple : Si vous avez en stock une fiche et un croquis sur Mumbai, vous pouvez l'utiliser pour une dissertation sur « l'Inde dans la mondialisation » insistant sur les fonctions de tertiaire supérieur, les fonctions portuaires, Bollywood, la diaspora, les réseaux de transports, etc. Si votre dissertation porte sur l'environnement en Inde, vous soulignerez plutôt la pollution de la baie, les décharges sauvages, la disparition de la mangrove et l'urbanisation sur les parcs naturels. Si le sujet porte sur les enjeux sociaux de la pauvreté et du développement, vous évoquerez les fractures urbaines entre beaux quartiers et bidonvilles, le manque de services urbains, « L'Inde qui brille » vs l'économie informelle, etc.

Comment réaliser un croquis de géographie ?

1. **Commencer par construire une légende au brouillon**, en répondant à deux questions : qu'est-ce que je choisis de représenter ? Comment est-ce que je le représente ?

- Quoi représenter ? Il faut faire un choix des éléments à porter sur le croquis, en fonction des critères suivants :

- o Ce que l'on doit représenter : quels éléments sont pertinents ou hors sujet, par rapport à la problématique à traiter ?

- o Ce que l'on sait représenter : est-ce que je sais placer / localiser tel ou tel élément ?

- o Ce que l'on peut représenter : est-ce que la carte n'est pas trop surchargée / illisible si je rajoute tel ou tel élément ? En effet, on ne peut pas tout mettre sur une carte, et encore moins sur un croquis réalisé à la main. Souvent, lorsqu'on élabore un croquis, on s'inspire de cartes existantes, qu'il faut simplifier et schématiser : le croquis doit être suffisamment simple (sans tomber dans la caricature), pour être reproduit de mémoire lors du concours.

2. Ces choix sont liés à la seconde série de questions :

- Comment représenter ? On peut (et on doit) utiliser plusieurs types de figurés pour un croquis harmonieux :

- o Des figurés surfaciques : des surfaces (par exemple des pays, ou des portions d'océan...) que l'on va colorier au crayon de couleur (jamais au feutre !). Si l'on veut superposer deux figurés surfaciques différents, on peut utiliser des hachures (au feutre) par-dessus le crayon à papier ou, plus recommandé, des pointillés (au feutre), car il est difficile de faire des hachures régulières, et elles empêchent l'ajout de toponymie...

- o Des figurés linéaires : lignes, flèches... Pour représenter des flux (migrations, marchandises, capitaux, etc.). Des épaisseurs différentes indiquent une hiérarchie des flux, des couleurs différentes distinguent des flux de nature différente.
- o Des figurés ponctuels : carrés, triangles, ronds, étoiles pour représenter des pôles (villes, ports, bases, etc.), ou des événements (conflits...). Ces figurés peuvent varier par leur taille (pour indiquer une hiérarchie), leur forme (rond ou carré...) ou leur couleur pour distinguer des objets différents. On peut s'aider d'un normographe pour un résultat plus soigné. Pour chaque notion à représenter, la question se pose donc : quel figuré ? Quelle taille ?

Quelle couleur ? En fonction de critères de cohérence, de lisibilité, et en respectant certaines normes de sémiologie graphique.

- Les règles de la sémiologie graphique : la « bible » du genre est l'ouvrage de BERTIN Jacques, Sémiologie graphique, Paris, ed. de l'EHESS, 2013, un classique dont la première édition remonte à 1967. Pour quelques conseils rapides, basiques et opératoires, condensés en un recto-verso, on pourra se reporter à la commode Fiche-méthode sur les règles du langage cartographique, téléchargeable sur le blog de Jérôme Picq, professeur d'histoire-géographie à Sens voir.

<http://lewebpedagogique.com/grunen/methode-du-croquis-de-synthese-en-geo/> (cliquer sur le lien en bas de la page du blog sur la Méthode du croquis de synthèse en géo).

- La présentation de la légende obéit à quelques règles :
 - o La légende ne doit surtout pas être faite au verso du croquis ! On doit pouvoir consulter les deux (légende et croquis) simultanément, sans avoir à retourner la page.
 - o Donner de la place à la légende : en gros, il faut pour la légende un espace équivalent à celui du croquis. Dans le cas d'un croquis de synthèse sur fond de carte, ne pas tasser la légende dans un coin libre de la feuille, mais consacrer une demi-page voire une page entière à la légende.
 - o La légende doit être structurée : les items sont classés par thèmes, en deux ou trois rubriques, avec des titres explicites.

2. Une fois le brouillon de légende constitué, réaliser le croquis proprement dit. Attention au soin !

- a. D'abord les figurés surfaciques (au crayon de couleur, puis éventuellement quelques pointillés ou hachures, avec parcimonie).
- b. Ensuite les figurés linéaires ou ponctuels, au feutre.
- c. Enfin un peu de nomenclature : quelques noms de lieux (toponymes) importants par rapport au sujet. Attention à l'orthographe ! À mémoriser avant le jour du concours. Il peut arriver, en réalisant son croquis, que l'on s'aperçoive que l'on a prévu d'y porter trop d'éléments, et qu'il faut en délaissé certains, ou inversement que l'on a oublié des éléments capitaux. On adapte alors sa légende et son croquis en cours de travail, en fonction de la réalité de la production graphique, du temps restant... Souplesse et pragmatisme sont ici les maîtres-mots.

3. Une fois le croquis réalisé, mettre au propre sa légende.

4. Vérifier l'ensemble, le croquis et son habillage en T.O.L.E qu'est-ce que la T.O.L.E. ? Un truc mnémotechnique pour vérifier l'habillage du croquis. • T = Titre • O = Orientation • L = Légende • E = Échelle

1. Le titre doit être pertinent, si possible problématisé, en lien avec la problématique générale du devoir, et correspondre à ce qui est représenté sur le croquis.
2. L'orientation : une flèche indiquant le nord dans un coin suffit.
3. La légende. Son élaboration a précédé le croquis, mais on la vérifie après coup : chaque figuré du croquis doit être expliqué dans la légende, chaque élément de la légende doit se retrouver sur le croquis.
4. L'échelle : il faut opter pour une échelle graphique et non numérique. Précisons :
 - o Une échelle numérique est exprimée par une fraction (1/25 000, par exemple). À proscrire dans les croquis.Dans le cas d'un croquis de synthèse réalisé sur un fond de carte distribué, l'échelle est en général déjà présente. Mais il ne faut pas l'oublier dans les croquis intermédiaires.